

## APPEL A CANDIDATURES PROFESSEUR ATTACHÉ

UNIVERSITE PSL- CNRS- UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE

### Mathématique

(3 postes à pourvoir)

PSL met en place à compter de la rentrée 2019 le dispositif de Professeurs et Maîtres de Conférences Attachés.

Ce dispositif offre la possibilité aux chercheurs (Chargés de Recherche et Directeurs de Recherche) du CNRS affiliés à une Unité Mixte de Recherche (UMR) dans le périmètre de PSL de participer aux activités d'enseignement de l'Université.

Ce dispositif s'intègre à la construction des Programmes Gradués de PSL. A ce titre, les Professeurs/Maîtres de Conférences attachés participeront aux activités d'enseignement d'un Programme Gradué de PSL.

- Enseignement :

Les professeurs attachés effectueront un service dans les formations de mathématique et informatique du département MIDO pour une charge de 64 heures (HeqTD) présentielle dans les formations MIDO du L1 au M2 :

- aux niveaux L1 à M1 : après affectation des services par la direction du département selon la procédure standard au même titre que les enseignants-chercheurs,
- au niveau M2 après proposition et accord du responsable de parcours M2 concerné dans l'un des parcours des Masters mention Mathématique et Applications. Il s'agira de renforcer les parcours MASH dans le cadre de sa montée en puissance liée au programme Prairie ainsi que les parcours MATH et MASEF, en renforçant en particulier l'axe stratégique que constitue la théorie des jeux.

- Autres responsabilités :

De plus, les professeurs attachés pourront prendre la charge des responsabilités :

- de filière dans les formations de mathématique et informatique du département MIDO du L1 au M2,
- de projets pédagogiques innovants spécifiques,
- en support des programmes gradués en Mathématique et Informatique en accord avec les responsables des programmes gradués : coordination des programmes de bourses, co-organisation des écoles d'été, encadrement ou tutorat d'étudiants internationaux, etc.,
- dans le cadre de l'école doctorale SDOSE.

La charge de responsabilité sera décidée en accord avec la direction du département et des responsables des programmes gradués et sera validée par le conseil de département.

- Obligations du Professeur/Maître de Conférences attaché :

- Charge de 64h d'enseignement/ an (eq. TD)
- Implication dans le pilotage des formations du Programme Gradué
- Engagement pour 2 années

- Conditions d'éligibilité :

Être employé par le CNRS et hébergé dans une UMR du site PSL au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire où commence sa charge d'enseignement.

- Candidatures :

Chaque candidat doit transmettre son dossier de candidature, composé d'un CV académique et d'une lettre de motivation (2 pages max) indiquant son UMR de rattachement à [rfg@psl.eu](mailto:rfg@psl.eu), le 20 août 2019 au plus tard, en indiquant clairement l'intitulé du poste en question.

- Modalités de sélection :

Un jury composé des représentants des établissements-composantes, de l'Université PSL et du CNRS sélectionnera le ou les dossiers lauréats. Le ou les candidats seront auditionnés à l'issue de cette sélection.

